

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 12 JUILLET 1889

C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

LE SÉQUESTRE

PAR JULES DE CASTYNE.

DEUXIÈME PARTIE

IV

(Suite.)

—Comment cela ? légaya le premier.

—Je n'ai rien pu savoir... la concierge a refusé de parler.

—Il fallait lui offrir..... dit le docteur.

—J'ai tout offert— je m'y suis pris de toutes les façons..... j'ai voulu russer..... j'ai tenté de l'intimider..... Rien : cette femme a été plus forte que moi, elle m'a coulé.

—Et le mari, demanda Samuel.

—Il était là. Il n'a rien dit. Sa femme le domine. A plusieurs reprises je lui ai vu ouvrir la bouche comme s'il allait dire un mot ; mais il la refermait aussitôt sur un regard de sa femme. Et ce sont eux qui ont fait le coup, j'en suis sûr, de complicité avec la petite.

—Dans quel intérêt ?

—On leur a peut-être promis une fortune, si l'affaire réussissait, que sais-je ?

—Et la jeune fille, Mlle Lili dit Juana d'un air où paraît une méprisante ironie.

—Mlle Lili ? On la surveille toujours.

Et vous n'avez rien découvert de particulier à son endroit ?

—Pardon...

—Ah ! firent d'une seule voix Samuel, Juana et Burke, qui se rapprochèrent de Jones.

Celui-ci avait pris sa tasse et buvait quelques gorgées de café sans avoir l'air de remarquer la curiosité qu'il avait soulevée.

—Quelques chose très singulier, dit-il. La jeune fille a un amoureux.

—Ce n'est pas singulier, fit observer Juana... C'est plutôt le contraire qui le serait.

Peut-être, mais ce qui est singulier, c'est que l'amoureux se trouve être précisément un des employés de la maison Burke et Cie.

—Samuel et Burke sursautèrent.

—Un de nos employés ? s'écrièrent-ils.

—Un de vos caissiers, M. Armand Rivière.

—En effet, murmura Samuel, c'est particulier.

—Quel homme est-ce, que ce Rivière ? demanda Burke.

—Un très honnête garçon...

—Jeune ? interrogea Juana.

—Dans les vingt-cinq ans.

—Et beau garçon ?

—Très bien. Un brun.

—Un Français ? dit Burke.

—Un Français.

—Que peut-il avoir de commun ?

Jones, qui, pendant l'échange des phrases précédentes, avait repris sa tasse et achevé son café, laissa tomber négligemment ses paroles.

—Il peut être fort utile à Mlle Lili, et j'ai tout lieu de croire qu'elle lui a raconté son histoire. En voyant Armand Rivière entrer ce matin dans la maison surveillée, l'idée m'est venue aussitôt de le suivre, je ne sais pourquoi. Il ne pouvait pas se défilier de moi. Du reste, à ce moment il ne se défiait de rien. Et c'est ce qui me confirme dans mon idée qu'il a depuis appris quelque chose. Il est entré

dans la maison comme chez lui, sans rien demander.

Il n'y avait d'ailleurs personne dans la loge. Il s'est mis à grimper l'escalier. Je suis monté derrière lui. C'était vers la chambre de Mlle Lili qu'il dirigeait. Quelle bonne idée j'avais eue ! Au moment où il allait entrer la concierge sortait. Je n'ai eu que le temps de me jeter en une chambre vide dont la porte était entrebâillée.

Elle ne m'a pas vu, mais moi j'ai pu la remarquer quand elle est passée devant moi. Elle avait l'air fièrement agitée, elle parlait toute seule et semblait accabler de menaces des êtres imaginaires.

Il est évident qu'elle avait eu avec sa jeune locataire une entrevue qui l'avait émue... Quand elle se fut éloignée j'allai tout doucement me coller à la porte de Mlle Lili, mais on parlait bas et je ne pus distinguer que des brides de phrases..... Il était vaguement question d'un secret que la jeune fille ne pouvait pas confier même à son amoureux..... J'ai entendu même distinctement ces mots : " C'est un sacrifice terrible que je ne demande. " J'ai compris ensuite qu'il s'agissait d'un voyage assez long, hors de France, pour lequel on avait besoin d'argent.

Samuel et Burke avaient eu un nouveau sursaut.

Juana elle-même avait tressailli.

—Oh ! c'est cela, c'est bien cela, dit le frère de Thomas.

—Que nous disiez-vous donc, dit Burke, que vous aviez eu un échec complet ?

—Tout cela ne m'apprend rien de nouveau, fit Jones, ces détails confirment seulement les soupçons que j'avais déjà.

—C'est très important, dit Samuel.

—C'est énorme, appuya le docteur.

Nous connaissons au moins notre ennemi, fit Juana.

—Moi, poursuivit le narrateur, je n'avais pas besoin de savoir tout cela pour être sûr que c'était Mlle Lili qui avait offert un refuge à l'homme et qui l'avait mis ensuite à l'abri de nos poursuites..... mais je continue.

—Oui, oui, firent les trois interlocuteurs haletants.

—Plus je comprenais ce qu'on disait, reprit l'homme aux cheveux rouges, plus je saisissais le sujet de la conversation, plus je me faisais petit, plus je m'approchais de la porte..... J'avais pu même appliquer mon œil au trou de la serrure, voir la physiologie de la jeune fille, puis celle de son amoureux ; ils semblaient très émus tous les deux, ils avaient des larmes dans les yeux..... Le chiffre de deux mille francs frappa à ce moment mon oreille ; je devinai que c'était la somme dont la jeune fille avait besoin. J'entendis encore quelques mots murmurés, c'était le jeune homme qui parlait.

Il assurait sans doute à son amante qu'il allait se les procurer, puis je saisis encore distinctement cette réplique ; " J'aimerais mieux mourir ! " Et ce fut tout..... J'avais fait, en me penchant pour mieux voir, un mouvement involontaire qui avait attiré l'attention de la jeune fille.... Je la vis se tourner d'un air inquiet du côté de la porte..... Je compris ce qu'elle disait et je m'éloignai le plus vivement possible, mais pas assez vite toutefois pour n'avoir pas été vu d'elle et de lui.....

—De lui ? fit Samuel..... Il vous a reconnu ?

—Je le crains bien.

—Peu importe ! fit Burke. Nous savons maintenant ce que nous voulions savoir..... En surveillant étroitement la jeune fille.....

—Et en faisant parler M. Armand Rivière, dit Samuel.

—Ne commettez pas la maladresse de l'interroger, s'écria aussitôt Juana.

—L'occasion se présentera bientôt, dit Jones, de savoir ce que ce monsieur a dans le ventre. Vous comprenez bien que je ne m'en suis pas tenu là. J'ai attendu dehors, où je suis arrivé sans avoir été aperçu, la sortie de M. Armand Rivière. Il a été très longtemps, M. Armand Rivière ; mais enfin je l'ai vu déboucher dans la rue. Ce n'était plus le même homme. Il n'avait pas l'allure légère, insouciant du matin. Il ne se hasarda à sortir qu'avec les plus grandes précautions, après avoir regardé soigneusement à droite et à gauche si on ne le surveillait pas.

Il est évident que Lili lui avait tout appris..... Il était désormais du complot..... Il avait la tête lourde du secret fatal..... Qu'allait-il faire ?... Lili, se sentant surveillée, l'avait sans doute chargé des démarches qu'elle ne pouvait pas faire elle-même. Peut-être même avait-il la mission d'aller voir le fou, de lui porter des aliments..... Il fallait voir..... Je me mis à suivre mon homme, sans qu'il pût se douter de ma présence.

—Très bien ! très bien ! fit Burke, ne pouvant contenir son admiration.

—C'était une bonne idée, dit gravement Samuel.

—Oh ! Jones est un malin, reprit le docteur, qui l'avait autrefois recommandé à son complice.

Juana venait de remplir un verre de fine champagne.

Elle le tendit au narrateur.

—Merci, madame, fit celui-ci, et il but d'un trait.

Il promena autour de lui un regard chargé d'orgueil.

Il était très fier de l'intérêt qu'il excitait, de l'importance qu'avait, pour ceux qui l'écoutaient, chacune de ses paroles.

—Oui, c'était une bonne idée, continua-t-il, vous allez voir..... Notre homme descendit la rue du Faubourg-Saint-Honoré jusqu'à la rue Royale. Là, il parut hésiter un moment, puis se dirigea vers la place de la Concorde et prit la rue de Rivoli à gauche. Il était arrivé en face de la première porte du Louvre, quand il se croisa brusquement avec un ami ou une connaissance. J'avais eu la présence d'esprit de me jeter derrière un paillier, assez près d'eux pour entendre tout ce qu'ils disaient. M. Rivière confiait à l'autre qu'il avait besoin de se procurer le plus vite possible une somme de trois mille francs. J'avais entendu deux mille là-bas, mais peu importe. Il est assuré sur la vie et il demandait ce qu'il fallait faire pour se procurer cet argent. L'autre lui donna une ou deux adresses... lui indiqua les formalités à remplir..... Notre homme semblait fort soucieux.

M. Armand resta un instant immobile à la même place comme s'il s'était demandé ce qu'il allait faire, où il voulait aller. Puis, brusquement, il parut prendre une résolution et se diriger rapidement vers la rue de la Paix. J'étais toujours sur ses talons.

Il y eut de la part des trois personnages un redoublement d'attention.

Tout cela les intéressait fort.....

Jones avait fait une pause, plutôt pour ponctuer ses effets que pour reprendre haleine.....

—Allez ! dit Samuel.

—Poursuivez ! fit Burke.

—Achevez ! murmura Juana, tout fiévreuse.....

—Moi aussi, poursuivit Trenk, j'éprouvai en voyant la direction prise par mon homme, la même impression que vous..... La même idée m'était venue. Nous ne nous trompons ni vous ni moi..... C'était bien vers la Banque qu'il se dirigeait. Il était à peine dix heures..... le vieux Jonathan était encore dans l'antichambre..... M. Rivière eut un mouvement de satisfaction en l'apercevant.....

—Ah ! j'avais peur que le bureau ne fût fermé, murmura-t-il.

—Jamais avant onze heures, vous le savez bien, monsieur Rivière..... Je suis toujours là, moi..... Pas de dimanche pour moi.....

—Tu es seul ?

—Tout seul..... Il faut que les autres s'amusement..... Moi je ne bouge pas.....

—Oui, je sais que tu es un fidèle.

—A onze heures, je vais fermer, faire mon petit déjeuner et puis dormir, voilà mon dimanche.

—M. le directeur n'est pas venu ?

—Je n'ai vu personne.

—Veux-tu me donner la clef de mon bureau ?

Le vieux eut presque un geste de effroi.

—Vous allez travailler aujourd'hui ?

—Non, non, rassure-toi. J'ai oublié quelque chose, mon portefeuille.

—Ah ! vous m'avez fait peur. Voici la clef.

Rivière prit la clef et disparut.

Au même moment, je me présentai au père Jonathan.

—Ah ! le père Jonathan, m'écriai-je, à la bonne heure ! Va vite de la part de M. le directeur à cette adresse.

Je griffonnai un adresse au hasard.

—Tu demanderas M. un tel.

Le bon homme se démena aussitôt. Vous savez combien il est empressé.

—Je suis seul, dit-il. Vous serez obligé de garder le bureau,

—Je le garderai.

—Il y a ici M. Rivière. Il vous remettra sa clef.

—Oui, oui, va vite.

Il disparut.

J'étais seul, seul avec M. Rivière. C'est ce que je voulais.

Je me glissai doucement dans le bureau, je m'avantai, en rampant le long du banc où le public s'assied, jusque dans la caisse de M. Rivière, et là je vis ce que je voulais voir. M. Rivière avait ouvert sa caisse. Il y prit trois billets de mille francs qu'il mit dans son portefeuille, non sans regarder furtivement à droite et à gauche et sans avoir l'air inquiet.... mais l'amour est si fort. D'ailleurs, M. Rivière n'a point sans doute l'intention de voler cet argent. C'est un très honnête homme, vous l'avez dit, monsieur le directeur.

—Très honnête jusqu'ici, dit Samuel Moore.

—Comme sa maîtresse a besoin de cet argent tout de suite, il l'emprunte à la caisse avec la ferme intention de le rendre.

—J'en suis convaincu, dit le docteur.

Il s'arrêta.

Ses trois interlocuteurs se regardaient, en proie à une vive émotion.

—Nous le tenons, dit Burke le premier.

—Il parlera ! s'écria Samuel. Juana poussa un soupir.

Vous savez maintenant, dit Jones Trenk, ce qu'il vous reste à faire.

Il se leva et ajouta :

—J'ai fait ce que j'ai pu. Samuel et Burke avaient perdu leur air morne.

L'espoir du succès brillait dans leur yeux.

Jones Trenk prit congé, enchanté de lui et des autres.

(A continuer.)

Extraits des titres des anciens fiefs et seigneuries de la province de Québec, compilés et publiés, en 1803, par Louis Charland et W. Vondenvelden, arpenteurs, et certifiés authentiques par Geo. Pownall, secrétaire et registraire provincial.

(Suite.)

No 15.

SAINT SULPICE.

Concession du 17me Décembre, 1640, faite par la Compagnie aux Sieurs *Cherrier* et *Leroyer*, d'une grande partie de l'Isle de *Montréal*, &c. &c. Plus une étendue de terre de deux lieues de large le long du fleuve de *St. Laurent*, sur six lieues de profondeur dans les dites terres, à prendre du côté du Nord sur la même côte où se décharge la rivière de l'*Assomption* dans le dit fleuve *St. Laurent*, et à commencer à une borne qui sera mise sur cette même côte, à la distance de deux lieues de l'embouchure de la dite rivière de l'*Assomption*, le reste des dites deux lieues de front à prendre en descendant sur le dit fleuve *St. Laurent* ; tout ce qui est de la rivière des *Prairies*, jusqu'à la rivière de l'*Assomption*, et depuis la dite rivière de l'*Assomption* jusqu'à la borne ci-dessus, réservée à la dite Compagnie.

No 16.

LA VALTRIE.

Concession du 29me Octobre, 1672 ; faite par *Jean Taton*, Intendant, au Sieur de *Lavaltrie*, d'une lieue et demie de terre de front sur pareille profondeur ; à prendre sur le fleuve *St. Laurent*, bornée d'un côté les terres appartenantes au Séminaire de *Montréal*, et de l'autre celles non concédées ; par devant par le dit fleuve et par derrière les terres non-concédées, avec les deux îlots qui sont devant la dite quantité de terre, et la rivière *St. Jean* comprise.

Registre d'Intendance, No 1, Folio 6.

No 17.

AUGMENTATION A LAVALTRIE.

Concession du 21me. Avril, 1734, faite par *Charles Marquis de Beauharnois*, Gouverneur, et *Gilles Hocquart*, Intendant, au Sieur *Marganne de Lavaltrie*, d'une lieue et demie de terre de front sur deux lieues et demie de profondeur, à prendre le dit front au bout de la profondeur et limite de la lieue et demie de profondeur du Fief de *Lavaltrie* ; pour être la dite prolongation en profondeur unie et jointe au fief de *Lavaltrie*, et ne faire qu'une même Seigneurie, laquelle, par ce moyen, se trouvera être d'une lieue et demie de front sur quatre lieues de profondeur.

Registre d'Intendance, No 7, Folio 24.

No 18.

LA NAURAIIE.

Concession du 7me Avril, 1688, faite par *Jacques de Brisay*, Gouverneur et *Jean Bochart*, Intendant, au Sieur de *Lanauraiie*, de l'étendue de terre de deux lieues de front, sur le fleuve *St. Laurent*, et deux lieues de profondeur ; à prendre entre les Torres du Sieur *Dautré* et celles du Sieur de *Lavaltrie*, tirant vers le *Montréal*.

Registre d'Intendance, No 3, Folio 16.

No 19.

PARTIE OUEST DE DAUTRE.

Concession du 23me. Mars, 1638, faite par la Compagnie; au Sieur *Jean Bourdon*, du fief *Dautré*, contenant une demie lieue de terre ; à prendre sur le fleuve *St. Laurent*, sur deux lieues de profondeur en avant dans les terres ; à prendre en lieu non-concédé.

Registre d'Intendance, No 10, à 17, Folio 435.

No 20.

PARTIE EST DE DAUTRE.

Concession du 16me Avril, 1647, par la Compagnie, au Sieur *Jean Bourdon*, d'une demie lieue de terre, à prendre le long du grand fleuve *St. Laurent*, du côté du Nord, entre le Cap de l'*Assomption* et les *Trois Rivières*, à l'endroit où le dit Sieur *Bourdon* habitait, suivant pareille concession à lui ci-devant faite, en 1637, et de proche en proche icelle, sur pareille profondeur, revenant l'une à l'autre à une lieue de front sur deux lieues de profondeur.

Registre d'Intendance, No 10 à 17, Folio 437.

No 21.

DERRIÈRE DAUTRE ET LANAURAIIE.

Concession du 4me Juillet, 1739, faite par *Charles Marquis de Beauharnois*, Gouverneur, et *Gilles Hocquart*, Intendant, au Sieur *Jean Baptiste Neveu*, d'un terrain non-concédé, à prendre depuis la ligne qui borne la profondeur des fiefs de *Lanauraiie* et *Dautré*, jusqu'à la rivière de l'*Assomption*, et dans la même étendue en largeur que celle des dits fiefs ; c'est-à-dire borné du côté du Sud-Ouest par la ligne qui sépare la Seigneurie de *Lavaltrie* et du côté du Nord-Est par une ligne parallèle, tenant aux prolongations de la Seigneurie d'*Antaya* ; lequel terrain ne sera avec chacun des dits fiefs de *Lanauraiie*, et *Dautré* qu'une seule et même Seigneurie.

Registre d'Intendance, No 8, Folio 29.

No 22.

DERRIÈRE LA CONCESSION DU SIEUR NEVEU AU SUD-OUEST.

Concession du 6me Octobre, 1736, faite par *Charles Marquis de Beauharnois*, Gouverneur, et *Gilles Hocquart*, Intendant, au Sieur *Jean d'Aillebout d'Argenteuil*, d'une lieue et demie de terre de front sur quatre lieues de profondeur, derrière la Seigneurie de *Lanauraiie*, laquelle sera bornée par la devanture par la rive du Nord de la rivière de l'*Assomption* ; du côté du Sud-Ouest par la ligne de la continuation de la Seigneurie de *Lavaltrie* ; d'autre côté, au Nord-est par une ligne parallèle, tenant aux terres non concédées, et dans la profondeur par une ligne parallèle à la devanture ; joignant aussi aux terres non-concédées.

Registre d'Intendance, No 8, Folio 14.

No 23.

DERRIÈRE LA CONCESSION DU SIEUR NEVEU, AU NORD-EST.

Concession du 7me Octobre, 1736, faite par *Charles Marquis de Beauharnois*, Gouverneur, et *Gilles Hocquart*, Intendant, à *Dame Geneviève de Ramzay* veuve du feu Sieur de *Boisbèbert*, d'une lieue et demie de terre de front sur quatre lieues de profondeur, bornée sur la devanture par la rive du Nord de la rivière de l'*Assomption*, du côté du Sud-Ouest par la ligne de la concession nouvellement accordée au Sieur d'*Argenteuil* ; d'autre, au Nord-Est par une ligne parallèle, tenant aux prolongations de la Seigneurie d'*Antaya* ; et dans la profondeur par une ligne parallèle à la devanture, joignant aussi aux terres non-concédées.

(A continuer.)

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

Incorporée par Lettres Patentes sous le Grand Sceau de la Province, le 23 juin 1858.

Officiers de la Compagnie :
HON. A. H. PAQUET, Président.
CLÉOPHAS BEAUVOLEIL, M.P., Vice-Pr.
C. A. CHENEVERT, Secrétaire Gérant.

DIRECTEURS :
HON. A. H. PAQUET,
CLÉOPHAS BEAUVOLEIL,
LOUIS SYLVESTRE, M.P.P.
C. A. CHENEVERT, Avocat.
A. DEMERS, Avocat.
DR. A. F. FLEURY,
ARCHIBALD RALSTON.

GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 12 JUILLET 1889.

Nous reproduisons du *P. le Courant*, journal de commerce, qui juge les choses plus au point de vue des affaires qu'au point de vue politique, l'appréciation suivante qu'il fait de la situation financière de la Province.

Nous avons reçu ces jours-ci, sous forme de brochure, le texte du discours prononcé par M. Shehyn, le 6 mars 1889, en réponse à M. L. G. Desjardins, M. P. P. et qui résume la discussion sur le budget.

A part la partie de controverse, où M. Shehyn s'applique à détruire les arguments dont son critique s'est servi contre lui, tâche dans laquelle il nous paraît avoir parfaitement réussi, ce discours contient des renseignements, des tableaux et des chiffres d'une grande portée, au point de vue économique, que le seul point de vue, d'ailleurs, que nous voulons étudier ici, le point de vue politique n'étant pas de notre compétence.

Voici d'abord un état des dépenses portées au compte du budget ordinaire, déduction faite du service des intérêts de la dette ; depuis 1853 :

1853.....	\$2,261,187
1854.....	2,123,883
1855.....	2,051,233
1856.....	2,045,523
1857.....	2,270,210
1858.....	2,259,322

Soit une différence, en plus, de 1853 à 1888, de \$58,135.

Pendant le même espace de temps, le service des intérêts a augmenté dans la proportion suivante :

1853.....	\$ 889,750
1854.....	964,192
1855.....	980,110
1856.....	977,709
1857.....	1,016,022
1858.....	1,103,710

Soit une augmentation, de 1853 à 1888, de \$213,916 ce qui, avec l'augmentation de \$58,135 dans les dépenses ordinaires, donne une augmentation totale de \$272,151.

Voyons, maintenant, quelle a été la progression des recettes du revenu provincial pendant la même période ;

1853.....	\$2,755,706.27
1854.....	2,823,565.30
1855.....	2,926,147.95
1856.....	2,949,562.15
1857.....	2,965,566.62
1858.....	3,738,228.39

Soit une augmentation, entre 1853 et 1888, de \$972,521.18, dans les recettes de revenu.

Mais pour que la comparaison ne donne prise à aucune critique on pourrait déduire \$500,000 d'arrérages qui auraient dû être perçus les années précédentes et on trouverait encore une augmentation de \$472,521.18 dans les recettes ordinaires et annuelles de revenu, tandis que l'augmentation des dépenses ordinaires n'est que de \$58,135. Nous pouvons donc dire que notre revenu a progressé plus vite que nos dépenses, ce qui est évidemment satisfaisant ; d'autant plus que, même en ajoutant l'augmentation du service de la dette, il nous resterait un crédit des recettes \$200,000 en chiffres ronds.

Cette augmentation des recettes devra nous permettre d'équilibrer notre budget à l'avenir, comme il l'a été d'ailleurs, pour la première fois depuis longtemps, en 1887-1888.

Nous nous contenterons pour le moment de citer les chiffres qui précèdent afin de rassurer nos lecteurs à qui des adversaires politiques du gouvernement auraient pu être réassés à faire croire que nous marchions vers la ruine. Ceux qui sont dans les affaires comprennent bien que lorsque l'augmentation des recettes double l'augmentation des dépenses, l'administration des affaires n'est pas si mauvaise après tout.

Voilà qui est clair : comment les adversaires du gouvernement peuvent-ils prétendre maintenant que les affaires du pays, même au point de vue financier sont mal administrées. Il n'y a que M. Desjardins avec son gros génie, qui fait des efforts surhumains pour essayer de penser autrement.

Pas fort en Arithmétique.

(De l'Étendard.)

Le *Monde* n'est pas satisfait des explications fournies au sujet de la commission payée à M. Beauvoileil. Il y a perdu son latin, son arithmétique, tout ; il ne sait plus faire une soustraction ni une addition.

Comment, dit-il, on nous parle maintenant de \$503,000, tandis que les documents officiels constatent que M. Beauvoileil a perçu \$519,000. Nous étions textuellement ; c'est trop bête pour ne pas être relevé, même dans le *Monde* :

"A la page 15, de la réponse No. 101, du 11 juillet 1888, on voit que M. Beauvoileil avait collecté, le 21 novembre 1887, non pas \$503,167.70, mais \$519,507.14.

Ce fait a d'ailleurs été admis par M. Mercier et par M. Shehyn en pleine chambre, à la dernière session.

On a donc alors admis que M. Beauvoileil avait collecté \$519,507.14 et qu'il n'avait rendu compte que de \$488,000 et qu'il gardait par devers lui celle de \$31,507.14.

M. Beauvoileil lui-même a fait dans le temps, même admission, dans une lettre au *Witness*.

Pour favoriser la petite spéculation de M. Beauvoileil, qui est l'associé de M. Mercier, le trésorier provincial commet la faute grave de faire un faux exposé de ce compte spécial.

Si le gouvernement se décide à donner 2 1/2 o/o à M. Beauvoileil, il doit le faire sur le montant perçu, c'est-à-dire sur \$519,207.14 et non sur \$503,167.70.

Ce dernier montant n'a pas sa raison d'être et est contraire aux données officielles consignées dans les documents publics fournis par le gouvernement lui-même à la dernière session."

A propos de quoi donc le *Monde* a-t-il ainsi perdu la tramontane ? A propos de l'état de compte qui suit, contenu dans la lettre de l'honorable M. Shehyn :

En argent.....	\$503,167.70
Commission à 2 1/2 p. 100	13,041.93
Déboursés faits pour le compte du gouvernement.....	5,477.51
Total.....	\$521,677.14

Donc M. Beauvoileil a rendu compte de \$521,677.14 et non pas de \$503,167.70 ; si ce chiffre ne s'accorde pas avec celui qui est porté au document No. 101, c'est que, depuis cette date, M. Beauvoileil a dû percevoir \$2,000 de plus, tout simplement.

On lui paie 2 1/2 p. c. non pas sur \$503,167.70, ce qui donnerait \$12,579.29, mais sur le montant total qu'il a perçu, sur \$521,677.14, ce qui donne en effet, \$13,041.92. Vérifiez, s'il vous plaît.

Voici, d'ailleurs, un état de compte, fait avec les mêmes chiffres, et qui paraîtra peut-être plus clair au *Monde* ?

Doit M. Beauvoileil au Trésor Provincial :	
Montant perçu.....	\$521,677.14
Avoir :	
Par argent versé.....	\$503,167.70
Commission 2 1/2 p. c.....	13,041.93
Déboursés ...	5,467.51
Total égal....	\$521,677.14

Ce qui a un peu contribué à embrouiller le *Monde*, c'est qu'il avait si souvent parlé des \$31,000 à M. Beauvoileil, qu'il avait fini par y croire lui-même. Parce que, lors de la réponse No. 101, M. Beauvoileil se trouvait à n'avoir pas rendu compte de \$31,000 sur le montant alors perçu.

Le *Monde* jugeant d'après ses propres instincts et mesurant les autres à son aune, en avait conclu que M. Beauvoileil gardait ces \$31,000, malgré l'affirmation contraire des membres du gouvernement.

Et ça l'embête tellement que ce ne soit pas le cas, qu'il en perd la tête, littéralement.

Après l'énorme bonlette que nous venons de relever, notons la suivante qui vaut la première, avec le venin en plus :

"D'ailleurs, comment peuvent-ils arriver au chiffre de \$31,000 avec

les 2 1/2 o/o de commission et les \$5,467.21 de déboursés.

Voici leurs chiffres :	
Commission 2 1/2 o/o.....	\$13,041.95
Déboursés	5,467.51
Total.....	\$18,519.44

de \$18,500 à \$31,000 il reste douze mille piastres.....juste le prix payé par M. Beauvoileil pour le château de M. Mercier sur la rue St Denis."

Mais, pauvre garçon ce n'est pas \$12,000, c'est \$13,000 de différence qu'il y a entre \$18,500 et 31,500 ; il est vrai que, pour les gens qui vivent à la crèche des travaux publics, \$1,000 est une somme absolument négligeable. Seulement ça prouve encore le peu d'arithmétique qu'il y a chez ces gens-là.

Ensuite, si sur \$521,000, M. Beauvoileil a remis au gouvernement en argent \$503,000, il nous semble qu'il ne lui est resté définitivement entre les mains, après reddition de compte, que \$18,000, soit les déboursés et sa commission de 2 1/2 p. c.

Faut-il que l'envie de calomnier un adversaire politique soit violente chez ces gens-là, pour qu'ils n'hésitent pas à dire de pareilles bêtises pour avoir l'occasion de lancer un trait de leur façon au gouvernement.

La Cour des Magistrats.

Ainsi, c'en est fait. La haine de M. Chapeau pour son adversaire victorieux, a eu plus de poids auprès de M. Thompson que l'intérêt bien entendu des classes ouvrières et commerciales.

Pour le plaisir de porter un coup à un rival heureux ou désorganisé encore une fois une institution judiciaire qui produisait les meilleurs effets et qui rencontrait l'approbation générale de la population.

La preuve de cette popularité se trouve dans le nombre de causes qui ont déjà été amenées devant ce tribunal.

La population y trouvait un mode rapide et peu coûteux d'obtenir justice.

Le barreau profitait des nombreuses facilités offertes par ce tribunal sommaire et économique.

Enfin tout le monde appréciait le service rendu par le gouvernement Mercier en cette occasion ; aussi l'indignation est-elle générale contre la conduite inexplicable du ministre de la Justice.

L'historique de la loi n'est plus à faire.

Nous l'avons déjà fait lors du premier désaveu et l'hon. M. Mercier l'a donné complet dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion au marché St Jacques.

La loi désavouée forme le chap. 30 du dernier statut (52 Vict.). Elle n'est qu'un amendement d'une loi passée en 1869 (32 Vict., chap. 23). Cette loi disait :

Sect. I. Le lieutenant-gouverneur en conseil pourra de temps à autre nommer par commission sous le grand sceau une ou plusieurs personnes qui devront être avocats d'au moins cinq ans de pratique comme magistrats du district dans un ou plusieurs districts de cette province.

La section 16 limitait la juridiction de ces magistrats à la somme de \$25,00.

Enfin les sections 23, 24 et 25 de cette loi avaient donné le pouvoir d'établir des cours de magistrats additionnelles, dont la juridiction s'élevait jusqu'à \$200.00 et pour lesquelles il ne serait même pas nécessaire à certains endroits de nommer des avocats comme juges, le premier venu, ayant au moins des connaissances légales pouvait y être installé pour administrer la loi.

La loi ne fut pas désavouée. Deux ans après c'est-à-dire en 1871 (35 Vict. chap. 9) cette loi fut amendée et entra autres amendements, il y en eut un portant la juridiction à \$50.00.

Cette loi ne fut pas désavouée. Trois ans après, c'est-à-dire en 1874 (37 Vict., chap. 8), cette loi fut encore rééditée en l'amendant de manière à conférer des pouvoirs nouveaux et plus amples aux cours de magistrats et aux magistrats eux-mêmes.

Cette loi ne fut pas désavouée. Deux ans après (39 Vict. chap. 31) nouveaux amendements et pas de désaveu.

En 1876 le 40 Vict., chap. 12 amenda encore cette loi, le statut ne fut pas non plus désavoué.

En 1885 un nouveau statut (48 Vict., chap. 15) fut passé pour augmenter la juridiction de ces magis-

trats dans certains endroits et la porter à \$99.00.

Aucune de ces lois ou amendements passés par les conservateurs ne fut désavoué.

En 1888, l'hon. M. Mercier fit passer une loi établissant une cour des magistrats. On la désavoua parce qu'elle abolissait la cour de circuit à Montréal, parce qu'elle attribuait aux magistrats les pouvoirs qu'avaient eues les juges de la cour de Circuit.

L'hon. M. Mercier attendit à la session suivante et en 1889 il fit passer une loi qui devait remplacer le statut désavoué ; il fit disparaître les clauses contre lesquelles on avait le plus crié et il se contenta d'amender la loi de 1869 de manière à étendre au district de Montréal avec une juridiction de \$99.00 le pouvoir existant déjà de nommer des magistrats.

C'est cette loi, simple amendement des actes non désavoués des conservateurs que l'on vient de désavouer pour jouer un tour à M. Mercier, sans aucun respect des droits acquis ou des complications inévitables.

La province verra-t-elle une bonne fois où sont ses ennemis ?

- La Patrie.

NOTES DIVERSES.

Les profits nets du Pacifique Canadien du 1er janvier au 31 mai 1889, sont de \$1,449,910.07. Pour la même période l'an dernier, il a été réalisé un profit net \$722,931.17, soit un surplus de \$727,028.90.

Il est décidé que sir John garde pour lui le ministère des chemins de fer et il est assuré que M. Chapeau et ses amis vont accepter le présent camouflet avec la même docilité qu'ils ont accepté tous ceux dont sir John a daigné déjà les gratifier.

La requête envoyée au gouvernement impérial par l'entremise du bureau du gouverneur général demandant le désaveu du bill des Jésuites a été renvoyée à Ottawa ; le gouvernement de Sa Majesté dit qu'il ne peut intervenir, vu que la question est sous le contrôle exclusif du gouvernement canadien.

L'hon. M. Norquay, ex-premier ministre de Manitoba, est mort presque subitement à sa résidence, à 9 heures, vendredi dernier.

L'honorable M. Norquay était âgé de 47 ans. C'était un mépris écossais. Il avait été pendant quatorze ans à la tête du gouvernement du Manitoba.

Les dépêches de Paris disent qu'à l'élection des membres du conseil municipal de Cette, les boulangistes ont été battus par les socialistes. C'est là une preuve que les partisans du général Boulanger, ne se recrutent pas parmi les socialistes. Même ces derniers ont fait une lutte acharnée à Boulanger, quand il s'est présenté à Paris.

Les partisans du général se recrutent parmi ceux qui ne sont pas satisfaits de la république actuelle et ils sont nombreux et bien intentionnés d'ailleurs, du moins pour la plupart.

Au Manitoba :

Il a été cultivé cette année 893,492 acres, contre 636,295 acres en 1887. Le blé seul couvre un espace de 623,244 acres, soit une augmentation de 191,111 acres sur 1887 : l'avoine, 218,744 acres, soit 63,568 de plus qu'en 1887 ; l'orge, 80,238 acres, soit 24,128 acres de plus qu'en 1887.

Les pois, généralement, ne donnent pas autant, en proportion, que les autres grains et remplacent l'orge d'ordinaire, pour la nourriture des animaux ; ils ont été semés en quantité beaucoup plus grande cette année, soit sur 1,491 acres contre 872 en 1887. Le lin a été semé dans tous les comtés de la province, sur 13,333 acres, contre 8,539 seulement en 1887 ; les patates sur 11,941 acres, contre 1,150 en 1887 ; les racines et plantes fourragères, sur 4,075 acres, contre 534 en 1887.

Les semailles ont commencé le premier d'avril et la végétation a été un peu retardée par le froid, et légèrement endommagée, sauf le blé, par les gelées de la fin de mai.

Il y avait, dans la province, le premier juin, 45,741 chevaux, 148,209 bêtes à cornes, 31,341 moutons et 51,557 cochons. L'industrie du laitage prend des proportions et déjà nombre de fromageries et de beurrieres sont en opération et de nouvelles fabriques s'élevaient de tous les coins de la province.

Il est incontestable que MM. Arthur Paradis & Cie sont les tailleurs les plus en vogue à Sorel.

Tout ouvrage qui sort de leur atelier est de première classe et des mieux confectionnés.

Une visite convaincra tous ceux qui veulent avoir un bel habit

NOTES LOCALES

L'hon. Juge Outimet était de passage ici lundi, en route pour Sorel.

Les exercices des Quarante Heures ont eu lieu cette semaine à St Barthélémy.

Il est question d'incorporer sous peu le village de St Gabriel de Brandon.

Nous apprenons avec peine que M. le Curé Bois est mort avant hier à Maskinongé.

Beaucoup de personnes de Berthier sont allées hier à St Elizabeth, pour assister à de magnifiques courses qui ont eu lieu à cet endroit.

M. Beauvoileil, M. P., qui a été empêché de se rendre à Lanoraie, dimanche dernier, se reprendra probablement dimanche prochain, si le temps le permet.

M. Eugène Lafontaine, député du comté de Napierville, ainsi que madame Lafontaine, étaient en cette ville dimanche, les hôtes de M. Louis Tranchemontagne.

Nous apprenons avec plaisir que M. E. O. Cuthbert, ex M. P., retenu chez lui depuis longtemps par la maladie est passablement mieux et qu'il peut maintenant sortir.

Le grand comte Weilbrener est venu mercredi faire l'arrestation d'un hôtelier du comté, parce que ce dernier, paraît-il, avait vendu du bois à un sauvage. L'affaire a dû se régler hier.

On nous informe que M. Augustus Bostwick doit prochainement laisser Berthier pour passer quelques mois à l'École Militaire de St Jean.

Nous souhaitons à ce jeune Monsieur beaucoup de succès dans sa nouvelle carrière.

Le Dr C. Lafontaine, Coroner, a tenu hier soir, dans la paroisse de Berthier, une enquête sur le corps d'une femme nommée Suzanne Doucet, qui est décédée subitement à l'âge de soixante-seize ans.

Le verdict a été le suivant : "morte d'une congestion cérébrale."

Les pique-nique dans les îles sont déjà commencés. Chaque jour on voit descendre dans ces endroits délicieux un grand nombre d'embarcations montées par de nombreuses personnes. On parle même de faire la semaine prochaine, un grand voyage de pêche pour peu que l'eau continue à baisser.

La fromagerie établie dans la ville de Berthier, a donné pour le mois dernier de magnifiques résultats.

Chaque cent livres de lait a rapporté cent deux cents et demi, ce qui donne aux cultivateurs l'équivalent de vingt deux cents pour chaque livre de beurre qu'ils vendraient. Ce nous semble bien satisfaisant par les cultivateurs.

Le fameux maître de poste de St François, Boucher, qui a été trouvé coupable devant les grands jurés à Sorel le deux juillet courant, de vol de lettres enregistrées, et qui doit subir son procès au prochain terme de la Cour Criminelle à Montréal, est retenu dans la prison de Sorel, ne pouvant fournir le cautionnement exigé, soit \$8,000.00.

LA JEUNESSE DE CARTIER.

Né en 1491, à St-Malo, ville de navigateurs et d'explorateurs émérites, notre héros ne parait pas avoir appartenu à une famille importante. Il suivit la carrière maritime, visita le Brésil, si l'on en juge par certains passages de son journal de bord durant la découverte du Canada, et même je ne serais pas étonné de croire qu'il a connu une partie du golfe Saint Laurent plusieurs années avant que d'y être envoyé par François I.

Nous avons maintenant sur les premiers visiteurs de notre golfe des connaissances qui manquaient à nos dévanciers. Les gens de la baie de Biscaye, de St-Malo et de Dieppe, pêchaient dans toute la région qui va de Terre-Neuve à l'île de Sable. N'ont-ils pas été jusqu'à la terre ferme ? C'est probable. Le capitaine Aubert, de Dieppe, a même dressé, en 1508, une carte de l'embouchure du grand fleuve, carte que, selon toute apparence, ses successeurs ont allongée en y ajoutant les découvertes de Cartier, mais si nous retrouvions l'original celui-ci nous indiquerait, je pense, les formes comprises entre Terre-Neuve, Blanc-Sablon, Gaspé et les îles de la Madeleine. Remarquez avec quel sens tranquille Cartier note, à son premier voyage, les côtes qu'il aperçoit, et comme il ne semble pas surpris de rencontrer à l'ouest de Terre-Neuve "un grand vaisseau de la Rochelle." C'est donc qu'il ne prétendait pas se trouver dans l'inconnu. Plus loin, vers l'île d'Anticosti, sa plume parle un autre langage : il commence à voir du nouveau ; il découvre.

Maintenant, pourquoi Cartier a-t-il été choisi pour cette expédition d'État, alors que tant d'autres capitaines-pilotes devaient briguer l'hon-

neur de se distinguer en pareilles circonstances ? Pour deux raisons, qui n'en font qu'une : sa valeur personnelle ; son mariage. Tout jeune, il avait parcouru les mers lointaines et sans doute y avait donné la mesure de ses talents, car on le voit devenir pilote du port de St-Malo à un âge qui dépasse à peine la première jeunesse. Puis il épouse la propre fille du gouverneur de la ville. Voilà qui va bien pour un enfant du peuple. Sa famille à lui l'a, durant toute sa carrière, entouré et considéré comme le grand homme de la race. A l'église, il est parrain à tout moment. Devant les cours de justice, on le voit témoin dans une foule de procès qui concernent la marine. Ce devait être un fier garçon ! posé, résolu, instruit de son métier et d'un jugement solide. Avec ces qualités qui semblent bien avoir été les siennes, on fait son chemin dans le monde, parce que à l'heure propice on peut se présenter de soi-même, par la force d'une réputation acquise, et cela tranche la question du choix d'un homme. Lorsque François I désira trouver un navigateur capable de conduire une expédition importante, il voulut donner, sans doute, la préférence à la Bretagne, province qui venait justement d'être annexée à la France et il prit parmi les Bretons le personnage le plus en évidence pour les choses de la mer. La jeunesse laborieuse et utile de Cartier fut comme un piédestal sur lequel s'éleva le découvreur de notre pays.

BENJAMIN SULTE.

UN FAUX PRÊTRE

Un vol des plus audacieux a été commis au Séminaire de Montréal la semaine dernière.

Un individu portant le costume des Trappistes, y recevait l'hospitalité, prétendant venir des pays étrangers ; il lia amitié avec le Rvd Père Stewart, de l'institution des trappistes à Okla, et ayant appris que ce dernier avait en sa possession environ \$400, qui provenait d'une vente de beurre pour sa communauté, notre prétendu prêtre profita du moment où le Rvd Père Stewart disait sa messe, pour pénétrer dans sa chambre et s'emparer avec les \$400. On n'a pas pu le retrouver jusqu'ici.

NAISSANCE.

A Sorel, le 6 juillet courant, madame Déry, épouse de M. W. L. M. Déry, N. P. et secrétaire de la Chambre de Commerce de Sorel, une fille.

MARIAGE.

A Lanoraie, le 8 du courant, M. Amédée Desrosiers, marchand, de Montréal, conduisit à l'autel Madeleine Eloïse Paquet.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Lippé, qui fit à cette occasion une touchante allocution. Les heureux époux sont immédiatement partis après le mariage pour un voyage de noces.

DÉCÈS.

A St Norbert, le 8 du courant, à l'âge de 88 ans, Pierre Piette, cultivateur.

A Berthier, le 11 du courant, à l'âge de 22 ans, Douglas Albert Liebich, frère du Directeur de l'École Anglaise de Berthier. Le service aura lieu demain à 2.30 heures P. M.

Si vous voulez avoir un bon portrait à bon marché, allez chez

P. A. PORTELANCE

PHOTOGRAPHE - ARTISTE, RUE DU MARCHÉ, BERTHIER

A vendre par le même une voiture de Photographie. Conditions faciles.

DR C. LAFONTAINE,

MEDECIN et PHARMACIEN,

RUE EDOUARD - - BERTHIER.

Banque Ville-Marie.

BUREAU PRINCIPAL, - - MONTREAL.

Succursale, A BERTHIER (En haut). Continue comme par le passé à escompter tout ce qui est du ressort des Banques. Acqué et ven- l'ettes de change et traites sur toutes les parties de l'Europe et des Etats Unis.

Occasion favorable pour les cultivateurs de faire des dépôts avec profit.

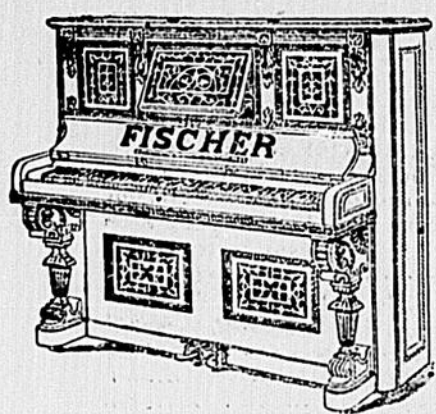
Pour dépôts fixes, 4 pour cent d'intérêt.

Pour autres informations, s'adresser au gérant,

A. GARIÉPY,

RUE EDOUARD, BERTHIER.

HOTEL RIENDEAU



LES PIANOS DOMINION

FABRIQUÉS PAR LA
Cie DE Pianos et Orgues
"Dominion"
De Bowmanville, Ont.,
Sont en usage dans les Collèges et
Convents suivants :

COLLEGES :
St-Hyacinthe, Joliette,
Sorel, St-Rémi,
Farnham, Arthabaskaville.

COUVENTS :
Villa-Maria, Ste-Croix, rue St-
Pensionnat N.-D., Hubert,
Acad. St-Denis, Ste-Croix, rue Mai
do St-Antoine, sonneuve,
do Bourgeois, Sacré-Cœur, Sault-
au-Récollet,
do Ste-Anne, do Externat,
do N.-L. des Anges, do St-Jean,
Nouv.-Brunswick

do St-Léon, Miséricorde,
Laprairie, Somerset,
Pointe-Claire, St-Alexandre,
Ste Thérèse, Vaudreuil,
Huntingdon, Ste-Canégonde,
Montmagny, St-Jacques,
Yamachiche, Ste-Anne des P.,
St-Andrews, Nicolet,
Les Cèdres, St-Grégoire,
L'Assomption, Gentilly,
Chambly, La Baie,
Joliette, Yamaska,
Baie St-Paul, Ste-Grégoire,
Arthabaskaville, St-Barnabé,
Caraget, N.-B., Marie-Ville,
Asile Nazareth, St-Hugues,
St-Henri, Acton,
St-Benoit, Farnham,
Providence, Co- Granby,
teau St-Louis, Rimouski,
St-Vincent de Paul,
St-Lin, Cacouna,
Beaulieu, Calgary, T. N.-O.,
Prince-Albert,
T. N.-O.,
Edmonton, T. N.O.
Et autres.

Si vous désirez vous procurer un instrument de première qualité, à un prix modéré, ne manquez pas d'examiner les nouveaux Pianos "DOMINION".
Si vous ne pouvez venir au magasin, écrivez pour informations.
Termes faciles. Vieux pianos échangés.
Accord et réparations de pianos.

L. E. N. PRATTE,
1676 NOTRE-DAME,
MONTREAL.
12 Juillet 1889.

FONDERIE de BERTHIER
PAR LEON ROBILLARD.
A cette Fonderie on se charge de l'exécution de toutes espèces
D'INSTRUMENTS ARAOIRES, POELES A BOIS ET A CHARBON "VICTORIA," CHARRUES, &c., &c.
Fonderie et Atelier RUE DU MARCHE, BERTHIER.

D. ROBERGE
MARCHAND-GENERAL,
ST. CUTHBERT.

Les gens qui voudront acheter une marchandise de premier choix et de goût et de première qualité sont priés d'aller au magasin de M. D. ROBERGE, à St. Cuthbert.
M. Roberge tient un magasin qui peut rivaliser avec les meilleurs magasins des grandes villes.
Il tient un assortiment général de marchandises qui peuvent contenter même les plus difficiles, et cela à des prix très-réduits.
Chacun s'en convaincra par une visite à son magasin.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
District of Richelieu.

LICENCES

Given by J. A CHÉ-
NEVERT, Esq., Col-
lector of Revenue,
for the District of
Richelieu, from

1st MAY 1889

30th JUNE 1889.

HOTELS.

Aimé René, St Guillaume 1st May
John Bellemare, St Gabriel do
Jacob Belisle, Village Pierreville do
J. Bte. Guévremont, Sorel do
Arthur Cornellier, Berthier do
Victor Dessert, St Guillaume do
Elie Boucher, Berthier do
Sevrin Marion, St Gabriel do
François Dejordy, Lavaltrie do
Joseph Parent, Sorel 17th May
Félix Lapointe, do do
Pierre Paul, do do
J. Bte. Archambault, do do
Henri Guilmette, Berthier do
L. P. Bellefeuille, Sorel do
Edouard Lemoine, do do
Michel Hébert, do do
James Fish, do 18th May
J. B. Leclerc, do do
Alphonse Piché, do do
Pierre Dufault, St Ours do
Napoléon Latraverse, Sorel 22nd May
Pierre Laroche, do 19th June
Pierre Lavallée, do do
Joseph Beilemare, son, St Gabriel 1st May
Ad. Laperrière, son, Village Pierreville do
Ad. Laperrière, son, St Elphège do
Ubaldo Capistran, Village Pierreville do

Storehouses in retail.

Alfred Francœur, Sorel 1st May
Mélanie Desjardins, widow
P. Desmarais, Village Pierreville do
Adéard C. Trempe, Sorel do
Pierre Cyrille Lemoine do do
Arthur Caisse, Berthier do
Dr. C. Lafontaine, do do
Elie Pellerin, do do
L. T. Trempe, Sorel do
F. N. Chagnon, do do
Elisée Parent, Pierreville do
Chapdelaine & Bros, Sorel 2nd May
J. O. Fagnan, do 9th May
Cyrille Labelle, do do
Justine Gendron, wife of Paul Bayeur, Berthier 1st June

LICENCES

— OF —

LIQUORS WHOLESALE

Narcisse Parenteau, Yamaska 1st May
François Belisle, La Baie do
Jos. Beaugrand dit Champagne, Lanoraie do

Medecinal

LICENCES

François Belisle, La Baie 1st May
J. Victor Robillard, St. Frs. du Lac do
Olivier Houde, St David 2nd May

HOTELS

Temperance.

Narcisse Parenteau, Yamaska 1st May
J. O. Hétu, Berthier do
Joseph Beaugrand dit Champagne, Lanoraie do
Joseph Beaudreau, St Aimé do
Henri Dufresne, St Barthélemy do
Thomas Plante do do
Prosper Gravel do 2nd May
Olivier Houde, St David do
James Fish, Sorel 6th May
A. Tétrault, St Ours do
Joséphine Lavallée, wife of Félix Latraverse, Sorel 17th May
Mrs Joseph Cartier, St. Frs. du Lac 18th May
Pierre Laroche, Sorel 29th May
Télesphore Vigneau, La Baie 31st May
Gilbert Magnan, Sorel 5th June
Joseph Léveillé, do 10th June

LICENCES

— OF —

PEDDLERS

Jos. Boucher, Sorel 1st May
Henri Sarazin, Berthier do
Hilaire Beaulieu, do do
Ed. Alma Letendre, St Bonaventure do
Jos. Letendre, St David do
Alphonse Laramée, St Louis Bonsecours do
Jules Poulin, Sorel do
Ludger Cadieux, Berthier do
Arthur Pontbriand, St Bonaventure do
Arthur Charland, Yamaska do
Narcisse Théroux, St David, do
Onésiphore Fagnan, Pierreville do
Basile Lauzon, St David do
Louis Lipshitz, Montréal do
Cuthbert Bourré, St Damien 9th May
Honoré Laferté, St Guillaume 10th May
Jos. St Sauveur, St Eugène do
Edouard Plante, St Pie Deguire do
Aimé Martel, Sorel 13th May
Prosper Payette, St Gabriel 15th May
Dolphis Bellehumeur, St Guillaume 20th May
J. A. Lanois, St Marcel do
Athanase Doucet, St Barthélemy 5th June
Joseph Brunel, St Marcel 11th June
P. Fontaine, St Jean do
J. B. Plamondon, St Marcel do

LICENCES

— OF —

LIQUORS WHOLESALE

Narcisse Parenteau, Yamaska 1st May
François Belisle, La Baie do
Jos. Beaugrand dit Champagne, Lanoraie do

Medecinal

LICENCES

François Belisle, La Baie 1st May
J. Victor Robillard, St. Frs. du Lac do
Olivier Houde, St David 2nd May

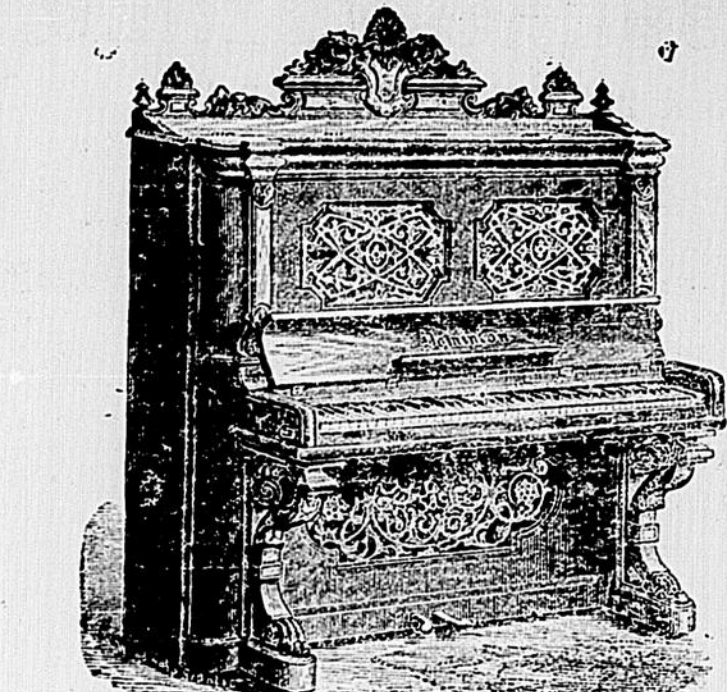
HOTELS

Temperance.

Narcisse Parenteau, Yamaska 1st May
J. O. Hétu, Berthier do
Joseph Beaugrand dit Champagne, Lanoraie do
Joseph Beaudreau, St Aimé do
Henri Dufresne, St Barthélemy do
Thomas Plante do do
Prosper Gravel do 2nd May
Olivier Houde, St David do
James Fish, Sorel 6th May
A. Tétrault, St Ours do
Joséphine Lavallée, wife of Félix Latraverse, Sorel 17th May
Mrs Joseph Cartier, St. Frs. du Lac 18th May
Pierre Laroche, Sorel 29th May
Télesphore Vigneau, La Baie 31st May
Gilbert Magnan, Sorel 5th June
Joseph Léveillé, do 10th June

ADDITIONAL LICENCES.

Cuthbert Bourré, St Damien 9th May
Prosper Payette, St Gabriel 15th May
Jean Soprani, Montréal 11th June
Licence of Billiard.
Joseph Parent, Sorel 1st May
Clubs of Billiards.
Club Sorel, Sorel 18th May
Club Richelieu, do do
Licences Gun Powder in retail
J. A. Laferrière, St Barthélemy 1st May
Chapdelaine & Bros, Sorel 2nd May
Mrs widow Joseph Grenier, St Aimé 10th May
Cyrille Labelle, Sorel 20th May
J. A. Laferrière, Berthier 1st June
Licences of Auctioneers.
J. O. Weilbrenner, Sorel 1st May
Alphonse Marcotte, Montréal 27th May
J. A. Chenevert, Sorel, 12th July 1889.—1f.



L'établissement le plus en vogue de la Puis-
sance, et patronne par les meilleurs
artistes du pays
Pianos Hazelton
Fisher Dominion
Les Orgues Dominion, de Bowmanville, Ont.

Orgues d'Église et de Salon de toute sorte et
de tous prix.

Les personnes désirant se procurer un instrument de première qualité, à un prix modéré, ne devront pas manquer d'examiner les nouveaux pianos

DOMINION.

Termes faciles, vieux pianos pris en échange.

L. E. N. PRATTE,
1676, Notre-Dame—MONTREAL
21 Juin 1889.—1a.

A Vendre.

Un magnifique moulin à scie tout neuf de 25 pieds par 80 avec deux scies rondes marchant par la vapeur (1 douze pouces) situé dans le meilleur endroit de la paroisse de St. Cuthbert.
Avec de plus un moulin à bardeaux, foulon et presse.
Conditions faciles.
S'adresser à
M. PAUL LAVALLÉE
de St. Norbert.
10 mai 1889.—1m.

ON DEMANDE

Un jeune homme comme apprenti ferblantier.
S'adresser à
M. CYPRIEN GIGUÈRE,
Rue du Marché—Berthier.
Berthier, 24 Mai 1889.

DR NOLIN, L. C. D.

Chirurgien - Dentiste
63 RUE GEORGES
SOREL.
Extraction sans douleur à l'aide du gaz hilariant.

Tres Important ! !

Cette année nous avons un STOCK de MARCHANDISES SECHES plus considérable que par le passé.
Ne manquez pas de venir acheter ici ; vous sauvez 25 par cent—10 parce que nous importons directement une partie de nos marchandises—20 parce que nous achetons en très grande quantité.
Étoiles splendides pour manteaux, Soalettes superbes pour manteaux, Étoffes à robes très nouvelles, Soies et Satins, Peluches et Velveteens, Beaux bonnets, Tweeds de tous genres, Garnitures à robes, Beaux Casques en Pelletterie.
Manchons en Pelletterie, Corps et Caleçons, Lainages en quantités.
—Nous avons les meilleurs tailleurs.—

ON DEMANDE

Un bon commis d'expérience sachant le français et un peu d'anglais, drns une grocerie de campagne, où on fait aussi le commerce de grain.
S'adresser à
M. JOHN ST. GERMAIN,
Marchand de la paroisse de St Cuthbert.
31 mai 1889.

ON DEMANDE

Un commis qui pourrait en même temps rendre des services dans une pharmacie.
S'adresser au
DR C. LAFONTAINE,
Berthierville.
31 mai 1889.

EN FACE DU MARCHE, SOREL,

A l'Enseigne des Gros Ciseaux, C. O. PARADIS.

L'Hôtel des Chûtes SHAWENEGAN

est maintenant ouvert pour la réception des nombreux touristes qui visitent ces célèbres chûtes et pour les messieurs et les dames qui veulent prendre quelques jours de vacances dans la belle saison.
On se rend aux Trois-Rivières ou à la Station du Lac à la Tortue en chemin de fer, et, de ces endroits on se rend aux chûtes en voiture.
O. BEAULNE, Propriétaire.
28 Juin 1889.

A VENDRE.

Une terre située à un mille en sus de l'église de Lanoraie, appartenant ci-devant à Joseph Touzin, contenant deux arpents et demi de front sur quarante arpents de profondeur, en culture, et vingt-cinq autres arpents suivants en profondeur, en bois. Avec maison, granges, etc., etc., en bon ordre.
Conditions faciles. \$1,000 comptant et la balance à termes.
S'adresser à
A. ARCHAMBAULT,
44, ST-VINCENT,
ou à ce Bureau.
25 avril 1889.

BOISSEAU FRERES,

235 & 237, RUE ST-LAURENT,
MONTREAL.

Nos importations du Printemps sont maintenant au complet et nous pouvons offrir toutes nos marchandises à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Nous mettons en vente comme occasion exceptionnelle: Un lot magnifique de GANTS de KID seulement 25 cents la PAIRE.

AUSSEI:—Satin couleur, seulement 29 cts; Satin Aurah, seulement 69 c.; Soie pongée unie, seulement 50 cts; Soie pongée imprimée, seulement 75c.; Satin sublime, toujours vendu \$1.00 à 69 cts; Serge française, toujours vendue 65 cts à 41 cts; Etoffe à robe depuis 10 cents la verge; Doublure pour robe à 5 cents la verge.

N'ont jamais été à aussi bon marché:—Dentelles de tout choix, valeur 25 cents, vendues seulement 5 cts la verge; Bas cachemire, valeur 40 cts pour 25 cts.

Nous recommandons comme extrême bas prix:—Nos Habillements drap faits sur mesure depuis \$8.00, et nos Pantalons à 2.25, 2.75 et 3.00.

Boisseau Freres,

235 & 237, Rue St-Laurent, — MONTREAL.

26 avril 1889.

L'IMPERIAL DE LONDRES,

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU.

Montant total en caisse \$7,125,000, dépôt au gouvernement fédéral pour la garantie de ses assurés canadiens, \$129,000.

La GLASGOW & LONDON Cie d'Assurance contre le Feu, a déposé au gouvernement fédéral \$180,000 pour la garantie de ses assurés canadiens.

La NEW-YORK Cie d'assurance sur la Vie.

Je planterai à toutes les personnes qui m'en feront la demande 2 vignes raisin vert, 2 de raisin rouge et 3 de raisin bleu, pour \$3.00 ou 15 pour \$6.00, pour un nombre moindre 50 cents chaque pied. Ce raisin est excellent pour faire du vin blanc et rouge tel que les vins français.

MM. Antoine Trempe, Grande Côte, et Auguste Guilbault, de Ste Elizabeth, ont récolté du raisin sur des vignes plantées au mois de mai dernier, 1er prix à l'exposition, et les félicitations des juges, sur la bonne qualité de mes raisins français.

EUGENE GOUDRON,

Agent d'Assurance et Marchand de Vignes,

RUE EDOUARD, BERTHIER.

Berthier, 14 déc. 1888.

Président: F. O. LAMARCHE. —:—:— Gérant: P. GOUDRON.

LA

Compagnie Industrielle

DE BERTHIER (LIMITEE.)

Incorporée 1887.

Capital Autorisé, \$30,000.

FONDERIE DE

Pieces pour Machines et d'Articles de Menage, notamment du celebre Poêle "CANADA," Poêle "FAME," a Bois et a Charbon.

Chaudières, Canards, Poêlons, Sinks, Auges, Fers à Repasser, Ronds de Tuyaux, Portes de Fours, Portes de Cheminées, Porte-Allumettes, Couteaux à Tabac, Boîtes de Roues, Serre-joints, Goudron, patentes, Presses copie-lettres, Souffleuses de Bandages, Plieuses de Ditto, Machines à filletter, Poids pour Chevaux, etc., etc.

Pieces pour Presses à Foin et Machines Agricoles.



FABRIQUE DE

Boulons "Chevilles" pour Voitures, Roues, Patins, Poêles, Charrues, Ponts, etc. Pentures pour Granges et Écuries, Targettes de Chassis, Verroux, Ecrous, Rondelles, Rivets, Serre-Joints, Tire-Fonds, Boulons de Clôtures, etc., etc.

Réparations de toutes espèces de Machines, à très bas prix.

Les visiteurs seront toujours bien reçus à la manufacture.

Avec notre devise de "Beaucoup de ventes avec petits profits," nous défions toute compétition. Achat de vieilles fontes et vieux fer au plus haut prix du marché.

Manufacture à Berthierville, à côté de la résidence de Monsieur

F. O. LAMARCHE, maire de Berthier

ADRESSES.

A. DEMERS,

AVOCAT,

RUE EDOUARD, BERTHIER.

GERMAIN & CHENEVERT,

AVOCATS.

BUREAU DE La Gazette de Berthier,

BERTHIER, Q.

A GERMAIN,

AVOCAT,

RUE GEORGE, — SOREL, P. Q.

G. E. MAURALT,

AVOCAT,

RUE GEORGE, — SOREL, P. Q.

NOÉ PICHÉ,

HUISSIER C. S. ET AGENT COLLECTEUR.

ST-BARTHELEMY.

Se chargera de toutes affaires du ressort de sa commission et de tout s collections et agences quelconques.

1er Mars 1889. — la.

DR. W. A. HÉNAULT,

Coin de la rue de l'Eglise,

BERTHIERVILLE.

Consultations: 9 à 11 a.m.; 1 à 3 et 6 à 8 p.m. Entre les heures susdites à la Pharmacie.

NICOLAS LENOIR,

BOULANGER,

COIN DES RUES HENRY ET WILLIAM,

BERTHIERVILLE.

ARTHUR GERVAIS,

TAILLEUR.

Coupe garantie. Prix modérés.

Ouvrage fait avec célérité et soin.

Une visite est sollicitée.

Une attention spéciale sera donnée aux commandes de la campagne.

RUE EDOUARD, BERTHIERVILLE.

OSCAR PAQUET,

BARBIER-COIFFEUR,

RUE HENRI, — BERTHIER.

En face du Marché.

Service à domicile sur demande.

F. O. LAMARCHE,

RUE EDOUARD, BERTHIER.

Négociant en gros et en détail de Grain, Foin, Charbon, etc.

LOUIS SEVERIN MASSE,

MARCHAND EPICIER,

RUE DU MARCHÉ, BERTHIER.

Vous trouverez toujours chez M. Masse toutes sortes de Fruits, Légumes, Confiteries, Bombons, Soda Water, Ginger Ale, etc.

M. Masse apporte deux fois par semaine tout ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché de Montréal en ce genre.

CHAUSSURES !!

M. J. CANE & CIE

On l'honneur d'informer le public qu'ils tiennent constamment à leur magasin un assortiment considérable de CHAUSSURES de toutes sortes et dans les derniers goûts, et que leurs prix défient toute compétition.

Comme toujours, ils s'efforcent de donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien les favoriser d'une part de leur patronage.

Une visite est sollicitée au magasin de

M. J. CANE & CIE.

Ancienne maison J. C. Dixon,

Près du Marché, — BERTHIER.

Drs Trestler & Globensky

CHIRURGIENS-DENTISTES,

1592, RUE NOTRE-DAME.

Près du Palais de Justice, — MONTREAL.

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique.

Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.

C. F. F. TRESTLER, L. C. D.

STEPHEN GLOBENSKY, L. C. D.

30 nov '88.

F. J. A. DEMERS, HORLOGER BIJOUTIER

VIS-A-VIS LE MARCHÉ BERTHIER,

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin, où il se chargera de la confection de

BIJOUTERIES, JONCS, &c.

Et de la réparation de MONTRES, HORLOGES, &c., &c.

Il aura aussi toujours en main un assortiment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, &c., qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.

Ouvrage garanti pour un an.

Une visite est sollicitée.

F. J. A. DEMERS.

HOTEL GUILMETTE

Tenu dans l'ancienne résidence de monsieur Louis Tranchemontagne, à deux pas du débarcadère de la Compagnie du Richelieu et de la gare du Pacifique.

Cet hotel refait à neuf offre tout le confort désirable aux

TOURISTES ET

VOYAGEURS DE COMMERCE,

La table ne laisse rien à désirer.

Les Vins et Cigares sont de premier choix.

Une visite est sollicitée.

H. GUILMETTE & CIE.

PROPRIÉTAIRES.

C. W. PHILLIPS & CIE

MANUFACTURIERS DE

Chaussures de Gout,

BERTHIER.

Notre nouvelle manufacture étant maintenant ouverte, et ayant adopté le système le plus nouveau en fait de machineries, nous sommes en état de pouvoir manufacturer toutes les sortes de chaussures qui se vendent sur le marché, et à des prix très bas.

Tout ordre envoyé directement à la maison ou donné à notre commis voyageur recevra une prompte et soignée attention.

W. G. McCONNEL,

RUE EDOUARD, — BERTHIERVILLE

Négociant en gros et en détail de

Fleur, Grain, Moulée, Lard, Saindoux, Sel, Platre, &c.

M. McCONNEL tient maintenant son magasin à côté de sa maison privée (ancien magasin de M. Derouin).

Agent pour les Compagnies d'Assurances suivantes:

Northern Fire Assurance Company, City of London Insurance Co. (Limited), Queen Insurance Company,

Western Ass. Co. of Canada, (Feu et Marine) La Citoyenne, Feu, Vie et Accidents, Canada Life.

Risques placés au plus bas taux possible.

BUREAU A MONTREAL:

W. F. JOHNSTON, AGENT,

10 12 & 14 RUE DU PORT.

— Bureau Central de la Compagnie du Téléphone Bell —

EUGENE FARLY, HILAIRE GENDRON,

Ferblantier, Plombier,

ET COUVREUR,

RUE EDOUARD, BERTHIER.

En face de l'hôtel Guilmette

16 nov 1888.

A. E. PIETTE,

HORLOGER-BIJOUTIER,

BLOC TREMPÉ,

RUE DU ROI, — SOREL.

COMMERCE.

MARCHÉ DE BERTHIER

BERTHIER, Juillet 1889.

LÉGUMES

Patates, le minot.....	\$0 25 à 30
Oignons, le minot..... à
Fèves, le minot..... à
Oignons, la tresse.....	0 8 à 10
Choux des Etats-Unis..	0 5 à 0 6
Fèves, la terrinée.....	0 4 à 0 5

GRAINS

Blé, le minot.....	\$..... à
Pois, le minot.....	0 80 à 0 90
Blé d'Inde, le minot....	0 60 à 70
Avoine, le minot.....	0 45 à 0 50
Sarazin, le minot.....	0 60 à 0 70
Orge, le minot..... à
Gaudriole..... à
Graine de mil..... à

VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes, lac couple.....	\$1 20 à 1 5
Oies, la couple..... à
Poules, la couple.....	0 25 à 0 30
Pigeon, la couple.....	0 15 à 0 20

VIANDES

Beuf, la lb.....	07 à 8
Beuf, 100 lb.....	6 00 à 7 00
Pore frais, la livre.....	11 à 12
Lard salé.....	10 à 12
Pore frais, 100 lbs.....	6 00 à 7 00
Mouton, jeune quartier.	35 à 55
Veuu, jeune quartier.	40 à 50

FARINE

Farine en quart.....	4 70 à 5 70
Farine en poche, 100 lb	2 20 à 2 50
Farine de blé d'Inde...	1 75 à 1 90
Farine de gruau.....	3 25 à 3 50
Sarasin..... à

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais, la lb.....	15 à 20
Beurre salé.....	18 à 20
Œufs frais, la douzaine.	12 à 15
Laine, la lb.....	30 à 35
Laine filée, la lb.....	60 à 75
Savon.....	06 à 08

DIVERS

Miel coulé, la lb.....	\$ 12 à
Miel en gâteaux, la lb..	12 à 15
Sucre d'érable, la lb....	07 à 8
Graisse, la lb.....	12 à 0 15
Tabac en feuille, la lb..	08 à 0 15
Paille, le 100 bottes....	5 00 à 5 50
Foin, le 100 bottes.....	5 50 à 6 50
Peau de veau.....	4 a 4
Peau de bœuf, la lb.....	8 a 10
Sirop d'érable, le gallon	90 a 1 00
Peau de mouton, jeune.	60 a 0 75
Cochon vivant, jeune...	3 00 a 4 00

PRIX DES GRAINS CHEZ LES MARCHANDS DE BERTHIER.

Avoine..... par 36 lbs.	\$0 45 a 50
Sarasin..... par 50 lbs.	60 a 70
Orge..... par 50 lbs. a
Pois..... par 66 lbs. a
Grain de lin par 60 lbs. a
Fèves..... par 60 lbs. a
Blé de semence.....	1 50 a 1 60

ASSURANCE contre le FEU

PHENIX DE LONDRES

ANGLETERRE.

ETABLIE EN 1792.

Succursale Canadienne Etablie en 1804.

Emet des polices en français; la première

Cie d'Assurance anglaise qui a établi

une succursale au Canada.

Le montant des pertes, payé

depuis la fondation de la

Compagnie..... \$ 75,000,000

Surplus au fond de réserve... 3,000,000

Responsabilité des Actionnaires LIMITÉE.

Dépôt au Gouvernement fédéral.

Pour la garantie des assurés

Canadiens..... \$187,043.00

Réclamations payées avec la plus grande

promptitude.

AGENT A BERTHIER,

P. TELLIER,

NOTAIRE.

— AGENT GENERAL D'ASSURANCE. —

Feu-Vie

ACCIDENTS ET MARINE,

RUE EDOUARD, — BERTHIER.

30 nov. '88.

1889

POUR 25 CENTS,

Le Libraire J. B. ROSSIGNOL & FILS.

MONTREAL.

ADRESSE FRANCO, sur réception de cette

somme, L'ALMANACH AGRICOLE, COM-

MERCIAL, L'ALMANACH DES FAMILLES

ET LE CALENDRIER de la PUISSANCE.

Aussi les REVELATIONS du crime ou

CAMBRAJ et SES COMPLICES.

POUR 50 CENTS,

L'Almanach Agricole, Commercial, l'Al-

manach des Familles et le "Calendrier de la

Puissance".